

UTILISATION D'UN TAILLE-HAIES

LES RISQUES

- **coupure** avec les lames en mouvement (débourrage...) ou à l'arrêt (transport, entretien...),
- **chute** lors d'un travail sur terrain humide, en pente ou accidenté,
- **chute de hauteur** de l'agent (travail en hauteur),
- **projection** d'éclats de bois au niveau du corps ou du visage de l'agent,
- **incendie** lors du remplissage du réservoir de carburant,
- **heurt** par un tiers lié à la circulation routière,
- **brûlure** au contact du moteur,
- **bruit** émis par la machine (émission généralement > à 100 dB(A)),
- **manutention manuelle** de la machine (dorsalgies),
- **vibrations** de l'appareil (troubles circulatoires ou nerveux au niveau des mains).



PRÉPARATION DU TRAVAIL

- **effectuer une reconnaissance** de la zone de travail (type de plantations, trous, fossés, fil de fer...),
- **baliser la zone de travail. Installer une signalisation** temporaire de chantier pour les travaux en bordure de voie publique,
- **pour un travail en hauteur**, utiliser le moyen le plus adapté,
- **choisir une machine appropriée** au travail à réaliser (puissance, poids, taille de la barre de coupe...),
- **vérifier l'état d'usure des lames** (remplacer toute lame courbée, fissurée ou endommagée) et **les fixer solidement**,
- s'assurer que les **dispositifs de sécurité** sont en place et fonctionnent correctement (protège-main, gâchette d'accélération, silencieux, système anti-vibrations...),
- **faire le plein d'essence** avant de commencer, pendant que le moteur est froid, dans un endroit aéré. Utiliser un **bidon homologué** pour les carburants. **Ne pas fumer**,
- mettre les **équipements de protection individuelle** adéquats,
- **démarrer** la tailleuse en la plaquant fermement au sol avec la main gauche,
- **contrôler** le bon fonctionnement des principaux organes de commande de l'outil (contrôler le ralenti : les lames doivent être immobiles si la manette de gaz est au repos).

PENDANT LE TRAVAIL

- ✚ **assurer un périmètre de sécurité** suffisant autour de la zone de travail,
- ✚ **travailler en position stable** en tenant toujours l'appareil **à deux mains et devant soi**,
- ✚ **dégager la zone travail** en enlevant les branchages au fur et à mesure du chantier. Dans ce cas, poser la machine au sol ou la tenir par la poignée avant,
- ✚ **en cas de bouchage, arrêter le moteur**,
- ✚ procéder à **l'inspection régulière des lames** afin de s'assurer qu'elles sont solidement maintenues et ne présentent aucune dégradation,
- ✚ **en cas d'endommagement des lames, les changer immédiatement**,
- ✚ dans la mesure du possible, **refaire le plein d'essence quand le moteur est froid**. Dans le cas contraire, utiliser un bidon équipé d'un bec verseur avec arrêt automatique du remplissage dès que le réservoir est plein. **Ne pas fumer**.

APRÈS LE TRAVAIL

- pour le transport et le remisage de la machine, **protéger les lames** au moyen du fourreau de protection,
- avant toute intervention d'entretien, **arrêter le moteur et débrancher la bougie**,
- assurer un **entretien régulier** de la tondeuse (nettoyage, lubrification, affûtage...),
- **ranger** la tondeuse.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

- ❑ **chaussures de sécurité** montantes ou bottes de sécurité,
- ❑ **vêtements de travail** ajustés et longs (pantalon et manches longues),
- ❑ **vêtement de signalisation** à haute visibilité de classe 2 minimum si intervention sur la voirie,
- ❑ **gants** (résistants aux coupures et perforations),
- ❑ **protections auditives** (casque antibruit ou bouchons d'oreilles),
- ❑ **visière de protection** (grillage métallique ou plastique).



**Pour toute information complémentaire, vous pourrez contacter le service
prévention du CDG 50**

Ce document est également disponible sur www.cdg50.fr